

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12/2026

OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE MARCEL BANC – DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'an deux mil vingt-six, le 9 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 février 2025

Présents : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND Florian, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël.

Excusés : SANDON Alain pouvoir à BLAISE Véronique, BRESCIANI Gaël pouvoir à MARKARIAN Jean-Maurice, MINGORANCE Anita pouvoir à BRUNET Michel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, MAUSSERT Karine, TERRAS Tanguy.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des travaux de rénovation énergétique du gymnase Marcel Banc sont nécessaires :

- Travaux d'amélioration thermique de la toiture pour un coût estimé à 252 077,00 € HT
- Désamiantage pour un coût de 57 572,00 € HT

Le coût total de ces travaux pour la commune est estimé à 309 649,00 € HT.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le plan de financement de ce projet.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement du projet la rénovation énergétique du gymnase Marcel Banc ainsi qu'il suit :

Estimation des dépenses :

- | | |
|--|-----------------------|
| - Travaux d'amélioration thermique de la toiture : | 252 077,00 € HT |
| - Désamiantage : | <u>57 572,00 € HT</u> |
| - Total HT : | 309 649,00 € HT |
| - Total en TTC : | 371 578,80 € TTC |

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :

- Etat (DETR et/ou DSIL) :	77 412,00 €
- Département :	52 640,00 €
- Région :	32 690,00 €
- ANS :	<u>61 930,00 €</u>
- Total des aides publiques attendues :	224 672,00 €

Autofinancement :

- Fonds propres :	84 977,00 €
-------------------	-------------

- Sollicite auprès de l'Etat, du Département et de la Région, les aides publiques les plus élevées que possible,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le 10/02/2026
ID : 026-200056547-20260209-DE_2026_12-DE

